



Appel à projets

Ouverture : 27 mars 2026 (*Annonce publique lors de la soirée de lancement*)

Clôture : 31 mai 2026 (*Date limite de dépôt des candidatures*)

Sélection des projets par le comité de suivi : juin 2026

Validation par le bureau de la Fondation : septembre 2026

Signature des conventions et versement des subventions : septembre 2026

Objectif de l'appel à projet

La Fondation souhaite soutenir des initiatives en faveur des personnes les plus vulnérables, dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'accompagnement social. Les projets devront contribuer à **apporter secours, dignité et espérance** à leurs bénéficiaires.

Axes d'intervention

Les projets présentés devront relever d'un ou plusieurs des axes suivants :

1. Santé et accompagnement social

Soutenir des initiatives qui améliorent l'accès aux soins, à la prévention et au suivi médical pour les personnes vulnérables, tout en apportant un accompagnement social direct (aide alimentaire, hébergement, soutien psychosocial) afin de garantir dignité et sécurité.

2. Éducation et développement des compétences

Encourager des projets permettant aux enfants, jeunes et adultes en situation de précarité d'accéder à l'éducation, à la formation ou à des activités pédagogiques, renforçant ainsi leurs perspectives d'avenir et leur autonomie.

3. Dignité et espérance

Appuyer des initiatives qui restaurent la confiance, l'autonomie et l'espoir chez les bénéficiaires, en valorisant la participation et le respect de chaque individu.

Remarque : Les actions devront bénéficier prioritairement à des populations en situation de vulnérabilité, telles que les enfants orphelins, les familles en précarité, les personnes malades ou isolées.

Critères d'éligibilité

Pour être éligible, la structure candidate doit :

- Être une **personne morale d'intérêt général à but non lucratif** (association, fondation, coopérative, etc.)
- Présenter un projet qui **répond à au moins un des axes d'intervention** mentionnés (Santé et accompagnement social, Éducation et développement des compétences, Dignité et espérance)

Critères de sélection

Les projets seront évalués selon les critères suivants :

1. Adéquation avec l'objet et les valeurs de la Fondation
2. Impact social attendu et pertinence pour les bénéficiaires
3. Faisabilité opérationnelle et financière
4. Pérennité du projet
5. Gouvernance et expérience du porteur de projet

Modalités de candidature

Les candidats devront déposer un dossier complet comprenant :

- Le formulaire de demande d'allocation dûment complété
- Les statuts de la structure
- Les derniers comptes financiers disponibles
- Un budget prévisionnel du projet
- Tout document jugé utile à l'appréciation du projet

Les dossiers incomplets ou reçus hors délai ne seront pas instruits.

Financement

Une **enveloppe de financement allant de 5 000 € à 15 000 €** pourra être attribuée selon l'ampleur et l'impact du projet.

Contact

richardson.daphne@gmail.com